

REUNION COMITE CNCA

SAMEDI 30 JANVIER 2021

Personnes présentes :

Mr Christophe Legrand, Mr Christophe Carré, Mr Frédéric Dubois, Mme Christine Lanciaux, Mr Max Laurent, Mme Astrid Roger, Mme Pascale Bauwens, Mme Delphine Vasseur, Mme Françoise Dupretz, Mr Gérald Caillard, Mr Arnaud Grandjean, Mr Philippe Mollet

Personne absente : 0

Début du Comité Directeur : 09h00

Fin du Comité Directeur : 12h00

Pour rappel, les décisions se prennent à la majorité des présents.

<u>DÉBUT DE LA RÉUNION</u>	<p>Message de Bienvenue du Président Christophe Legrand Tour de table pour présentation de l'équipe directive. Toute communication sur la natation et le club se fera en utilisant les 3 LOGOS :</p> <ul style="list-style-type: none">- Comité Départemental de Natation du Nord- Ligue Régionale HdF Natation- CNCA <p>Volonté d'action sur le développement durable en diminuant fortement le nombre de photocopies : demande de création d'une plateforme Google qui permettra la création de drive partagés avec les nouvelles adresses mail des membres du Comité.</p>
<u>POINT SUR LES ADHÉRENTS</u>	<p>Total adhérents CNCA : 498 Nombre de licenciés FFN, au 30 janvier 2021 : 118 Ces données ont été prises sur Extranat</p> <p>Perspective 2021/2022 : organiser les inscriptions club, via une plateforme en ligne, avec des possibilités de paiement dématérialisés (CB, virement), tout en gardant des journées de permanence afin d'accueillir le plus grand nombre d'adhérents.</p>
<u>COMMUNICATION</u>	<p>Faire des tableaux avec les coordonnées des adhérents afin de pouvoir communiquer (entraîneurs avec les adhérents). -> moins de papier et tout à disposition</p>
<u>CHANGEMENT CRÉNEAUX HORAIRES CLUB</u>	<p>Le service des sports de la mairie de Cambrai travaille à remodeler les horaires du vendredi soir. Voir avec les sections touchées par ces éventuels changements de créneaux. Le samedi offrira peut-être la possibilité d'avoir des lignes d'eau dès 17h. Possibilité également d'une ouverture public/club ? Quid de l'affichage d'occupation des lignes ?</p>

<p><u>FINANCES</u></p>	<p>Démarches auprès du Crédit Agricole, autorisation faites de faire des chèques (président)</p> <p>Décision de nomination des 3 cartes bleues :</p> <ul style="list-style-type: none"> → 1 ère carte au président du club → 2ème carte au trésorier pour les paiements Extranat → 3ème carte au trésorier adjoint : cette carte sera confiée lors des déplacements aux sections compétitions qui devront nous fournir lors de l'utilisation de cette carte les justificatifs => créer une fiche de déplacement <p>Le compte au Crédit Mutuel sera prochainement annulé au cours de l'année (en fonction du versement de la subvention, de la ville de Cambrai).</p>
<p><u>OBJECTIFS DU CNCA</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> → Prioriser les actions / Recréer du lien avec le public / Recréer un vivier de jeunes → Accès aux jeunes afin de créer une dynamique au sein du club <p>Compétitions ou loisirs ?</p> <p>Tarification : réfléchir à une offre sportive adaptée et cohérente</p>
<p><u>CHÈQUES</u></p>	<p>Au 30/01/21 aucun chèque n'a été encaissé des adhérents.</p> <p>Pour rappel, l'ancien comité avait pris la décision (en raison du Covid 19) de demander 3 chèques lors des inscriptions et qui auraient été encaissés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, et les éventuelles fermetures de piscine.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Décision d'encaisser 1 chèque pour les sections compétitions, et d'avertir les adhérents concernés afin de garantir la pérennité du club. → Décision de ne rien encaisser pour les sections Aqualoisirs et Aquagym
<p><u>SALAIRES</u></p>	<p>Stéphanie Legros s'occupe des salaires et des demandes de chômage partiel, en relation avec le président et les services de l'état.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Décision d'étudier les salaires des entraîneurs ainsi que d'effectuer une vérification de tous les contrats de travail et leur adéquation avec la Convention Nationale du Sport et l'inspection du travail.
<p><u>AUTONOMIE DES SECTIONS</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> → Décision de nommer un référent comité et un référent entraîneur par section. Réfléchir avec chaque section leur niveau d'autonomie respective sur la base du volontariat. <p>NB : Les référents entraîneurs seront conviés aux réunions du Comité.</p>
<p><u>CONTRAT D'APPRENTISSAGE</u></p>	<p>Demande de Melle Margaux Prévot : peut-elle bénéficier de 1h/semaine le samedi de 13h à 14 h afin de pouvoir suivre l'entraînement des seniors en natation synchro. En sachant qu'elle entraîne un groupe de 12h à 13h30.</p> <p>La demi -heure manquante en tant qu'encadrante sera récupérée dans la semaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Décision : le comité est favorable, Margaux pourra donc s'entraîner le samedi dès lors que les restrictions dues aux barrières sanitaires seront levées.
<p><u>PISTES DE REFLEXION</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de sponsors avec panneaux publicitaires normés affichés à la piscine • Cartes d'adhésion de 10 ou 20 entrées pour les sections aqualoisirs, aquagym • Panneau d'information pour affecter les couloirs aux différentes sections du club et du public.